



*Cota asbl - Méthodologies & technologies pour un développement durable*

---

Rue de la Révolution 7 à 1000 Bruxelles, Belgique  
Tél: 32 (2) 218 18 96 - Fax: 32 (2) 223 14 95

[Info@cota.be](mailto:Info@cota.be) - <http://www.cota.be>

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>2</b>
<b>Contexte et description du projet</b> .....	<b>3</b>
Concordance entre le cadre logique et les réalisations concrètes .....	3
Aspects institutionnels .....	6
Utilisation du fonds de roulement (phase 2 du projet).....	6
Intégration dans la logique du projet Niger VI .....	8
<b>Pertinence</b> .....	<b>10</b>
Utilisation de la note de vulnérabilité .....	11
<b>Efficacité</b> .....	<b>12</b>
Les bénéficiaires.....	13
Résultats imprévus .....	13
Conclusion .....	14
<b>Efficience</b> .....	<b>15</b>
Moyens et coûts .....	15
Aspects financiers.....	15
Ressources humaines .....	16
Ressources matérielles et logistique .....	17
Organisation-méthodologie .....	17
Recherche de synergies .....	17
Procédures .....	17
Comptabilité et gestion financière.....	18
Suivi-évaluation .....	18
SIG.....	18
<b>Impact</b> .....	<b>20</b>
Impact politique.....	20
Impact social.....	20
Impact économique .....	20
Genre.....	21
Les opérations financées en deuxième phase .....	21
<b>Viabilité</b> .....	<b>22</b>
<b>Conclusions et recommandations</b> .....	<b>23</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>25</b>

## Introduction

La présente évaluation porte sur le projet Niger XI 'nord Mirriah' ; elle a eu lieu en cours de projet, après la fin de la première phase (vente de mil à prix réduit) et quelques temps avant le début de la seconde phase (réalisation de projets durables à l'aide des fonds récoltés en première phase). Ses objectifs sont d'évaluer, de faire le point sur la première phase (tant d'un point de vue technique que financier et logistique), de proposer quelques orientations et commentaires à propos des actions envisagées pour la phase suivante et enfin de se pencher sur l'intégration de ces actions dans la logique de l'autre projet d'AQUADEV dans la région (Niger VI).

L'évaluation était prévue au budget du projet, dont le bailleur de fonds est le Programme de Sécurité et d'Aide Alimentaire de la DGCI. Le travail d'évaluation a été réalisé en fonction des termes de référence rédigés par AQUADEV. Elle fait référence également au dossier technique et aux divers documents réalisés en cours d'opération (rapports d'activité, fiches de suivi, rapport d'évaluation externe locale, documents relatifs au projet Niger VI).

La méthodologie suivie se base, conformément aux termes de référence, sur la Gestion du Cycle de Projet. L'analyse s'est donc faite selon les cinq critères habituels : pertinence, efficacité, efficience, impact et viabilité. Une attention particulière a été accordée au fait qu'AQUADEV met en oeuvre, dans la même zone d'intervention, un projet de développement durable d'une durée de cinq ans (le projet Niger VI 'Damagaram'). L'évaluation s'est déroulée en trois phases. En premier, le travail s'est fait sur base des documents fournis à l'évaluateur (voir la liste en annexe). Cette phase a débouché sur la mission de terrain, visant à compléter l'information, surtout via la rencontre des bénéficiaires et des divers acteurs et personnes-ressources, et enfin à valider les premières hypothèses formulées. La troisième et dernière phase consiste en l'analyse finale et la rédaction du rapport d'évaluation.

La mission de terrain s'est déroulée du 4 au 12 novembre 2001.

Elle s'est dans l'ensemble bien déroulée, dans un climat constructif, de franche collaboration et de transparence. L'évaluateur tient ici à remercier l'ensemble des personnes ayant participé au succès de cette mission de terrain. La disponibilité des personnes ressources n'a pas posé problème, surtout en ce qui concerne les ex-membres de l'équipe Niger XI. Le gestionnaire suppléant de l'équipe (Timbo Modibo Soumana) a fait office également de traducteur lors des entretiens. Ce travail a été réalisé de manière indépendante puisque les critiques éventuelles étaient traduites à l'évaluateur. Le projet Niger VI a fourni l'appui logistique, ainsi qu'il l'a fait au cours de l'opération elle-même. Son apport a été précieux aussi lors de la phase de préparation du programme des visites. L'ensemble des données et documents a été mis à disposition, une seule remarque est à faire quant aux rapports financiers et 'flux des matières', qui n'étaient pas finalisés en début de mission. Un document récapitulatif a cependant été remis à l'évaluateur en fin de mission de terrain. Dans la mesure du possible, les informations recueillies ont été validées, recoupées par les différents acteurs. Il eut toutefois été préférable de disposer de plus de temps pour les visites des villages et les rencontres avec les bénéficiaires, afin d'affiner la qualité, la précision de l'information recueillie. Le 'timing' était en effet particulièrement serré, l'évaluateur n'ayant disposé que de cinq jours complets sur place pour réaliser l'ensemble des tâches.

## Contexte et description du projet

### Concordance entre le cadre logique et les réalisations concrètes

Le projet a fait l'objet, lors de la phase d'identification, de la construction d'un cadre logique. Il est repris ci-dessous en deux tableaux.

Le cadre d'intervention est cohérent, les différents niveaux s'accordent entre eux et les divers éléments ont fait l'objet d'un travail attentif.

Tableau 1 : cadre global

	<i>Logique d'intervention</i>	<i>Indicateurs objectivement vérifiables</i>	<i>Sources de vérification</i>	<i>Suppositions importantes</i>
<b>Objectif global</b>	<b>La vulnérabilité des populations a diminué</b>	<b>Le niveau de vulnérabilité calculé en 2002 est inférieur à celui de 2001, pour les localités touchées par la distribution de vivres</b>	<b>Rapports locaux du SAP/GC</b>	<b>La stabilité politique au Niger est maintenue</b>
<b>Objectif spécifique</b>	<b>La sécurité alimentaire des populations du nord Mirriah s'est améliorée</b>	Le déficit agricole et ses effets ont diminué dans les villages d'intervention en 2001 et 2002	Rapports des districts agricoles de Damagaram Takaya et de Mirriah	Les conditions climatiques se maintiennent dans la moyenne des 10 dernières années
Résultat 1	Les difficultés d'approvisionnement sont réduites pendant la période de soudure	L'exode dans les villages bénéficiaires est réduit de 50%	Rapports décennaires du district agricole de Damagaram Takaya et de Mirriah	
Résultat 2	Le fonds de roulement mis en place permet aux populations de 50 % des localités touchées d'améliorer leurs activités génératrices de revenus	Le taux de recouvrement des crédits octroyés atteint au moins 95 % à partir de 2002	Rapport d'activité	

Par rapport à l'indicateur du résultat 1, relatif à la première phase, il nous semble quelque peu réducteur et difficile à apprécier. Les autorités locales reconnaissent elles-mêmes les difficultés qu'elles rencontrent à assurer un suivi précis de l'évolution de la population résidente dans leur zone. Il semble donc peu évident d'obtenir des informations suffisamment précises et fiables pour cet indicateur. Il pourrait utilement être complété par des données relatives au prix des céréales (en l'occurrence le mil) sur les marchés locaux, ainsi que par rapport aux superficies mises en culture pour la prochaine saison.

Tableau 2 : cadre des activités

	<i>Logique d'intervention</i>	<i>Responsables</i>	<i>Indicateurs objectivement vérifiables</i>	<i>Sources de vérification</i>
Résultat 1	Les difficultés d'approvisionnement sont réduites pendant la période de soudure			
Activité 1.1	Informers les autorités et les populations	AQUADEV et les responsables départementaux du SAP/GC	150 villages ont été directement informés	Documents d'informations
Activité 1.2	Déterminer les familles les plus vulnérables	AQUADEV, services techniques et populations	Le niveau de vulnérabilité est connu pour 150 villages	Le rapport d'évaluation
Activité 1.3	Acheter le Mil	AQUADEV et l'antenne de la CTB à Niamey	Un appel d'offre est lancé Un devis est retenu	L'appel d'offre Le compte rendu du choix du fournisseur
Activité 1.4	Organiser et mettre en œuvre la distribution à prix modéré	AQUADEV	Une distribution a eu lieu dans 150 villages	Le rapport d'évaluation
Activité 1.5	Evaluer la distribution effectuée	Populations, AQUADEV, les responsables départementaux du SAP/GC, et évaluateur extérieur	Une évaluation de la distribution est disponible pour les 150 villages	Le rapport d'évaluation
Résultat 2	Le fonds de roulement mis en place permet aux populations de 50 % des localités touchées d'améliorer leurs activités génératrices de revenus			
Activité 2.1	Pour des économies d'échelle, intégrer le fonds de roulement constitué par la vente du mil au fonds de roulement de Niger VI	AQUADEV		
Activité 2.2	Gérer l'octroi de fonds aux populations	L'opérateur local en crédit rural	Le réseau de l'opérateur touche l'ensemble des villages ayant eu des vivres	Rapport d'activité
Activité 2.3	Mettre en valeur des sites présentant un fort potentiel agricole	Ong partenaire, services techniques et populations	Un site de CCS est mis en valeur	Rapport d'aménagement
Activité 2.4	Former et informer les populations dans leurs activités rémunératrices (agriculture, embouche, CCS, ...)	Population, ong partenaire, services techniques et populations	Des formations spécifiques ont eu lieu avec des participants de 50% des villages touchés	Rapport d'activité
Activité 2.5	Evaluer les actions avec les populations	AQUADEV, Direction Départementale du Plan, populations et évaluateur extérieur	Toute action (crédit ou formation) fait l'objet d'une évaluation	Rapport d'activité

### Activité 1.1. : Informers les autorités et les populations

Les autorités régionales et locales ont été impliquées dès le départ (la demande émanait du préfet lui-même), elles étaient donc évidemment informées de l'opération. Les relations proches qu'entretient AQUADEV avec les différents niveaux de pouvoir de la région, ainsi qu'avec les diverses entités de développement ont permis une circulation rapide et transparente de l'information.

Un travail d'information et d'animation a été réalisé dans tous les villages touchés par l'opération. Chaque séance d'animation avait pour but d'expliquer les objectifs et la méthodologie de l'opération. Il était capital, vu les délais courts entre ces séances et le début de l'opération, que ces séances

atteignent leur objectif : les animateurs ont été formés et se sont entraînés en équipe avant de commencer le travail d'information et le message à faire passer faisait l'objet d'une fiche résumée sur laquelle se sont basées les équipes sur le terrain (voir annexe).

#### Activité 1.2. : Déterminer les familles les plus vulnérables

C'est évidemment le point le plus délicat de l'opération. AQUADEV a cherché à innover par rapport à la méthode habituelle de ce genre d'opération, où l'on détermine les familles à appuyer sur base de diagnostics externes réalisés par les agents de l'opération. Dans ce cas-ci, la sélection de ces familles a été confiée aux communautés villageoises retenues pour l'opération. La méthodologie a été expliquée lors des séances d'animation et d'information réalisées par le personnel du projet. Les bénéficiaires devaient élire un comité chargé de constituer les listes de personnes en situation vulnérable, de collecter l'argent, d'appuyer à la vente du mil et d'assurer un rôle d'interlocuteur vis-à-vis du projet.

La mission d'évaluation n'a pas révélé de problèmes particuliers quant à la constitution des listes. Les personnes rencontrées se déclaraient satisfaites de la composition des listes en particulier, mais aussi du fonctionnement des comités en général. Il faut cependant ajouter qu'il était prévu en cours de projet de visiter une sélection de cinq familles dans chaque village, afin de s'assurer du bien-fondé des listes remises. Cette tâche n'a pu être réalisée que très rarement, principalement pour des raisons de temps.

#### Activité 1.3. : Acheter le mil

Un appel d'offre public a été effectué. Les termes ont été rédigés sur base de l'expérience de l'OPVN en la matière, ainsi que sur la précédente expérience d'AQUADEV à Louga, Sénégal. Chaque fournisseur devait fournir la preuve de son expérience, de son sérieux et surtout de sa capacité à fournir la quantité demandée. Cinq offres ont été reçues et l'ouverture de celles-ci s'est faite publiquement et selon les règles. Le marché était attribué au mieux offrants. La procédure n'a d'ailleurs pas donné lieu à réclamations de la part des offrants. On trouvera en annexe copie du document de l'appel d'offres ainsi que du contrat signé avec le fournisseur sélectionné.

La livraison du mil par contre a posé problème : le fournisseur a éprouvé des difficultés à trouver de telles quantités sur le marché local, il a dû effectuer de nombreuses recherches sur le marché national avant de pouvoir honorer le contrat. Ce retard a occasionné de nombreux problèmes de logistique et de distribution vers la fin de l'opération.

Avant d'accepter le mil livré, AQUADEV faisait faire des analyses de qualité par le technicien de l'OPVN, lequel délivrait alors des certificats de conformité si le mil remplissait les critères fixés. Il n'y a pas eu de problèmes relevés sur le plan de la qualité. Par contre, la précipitation des derniers jours suite aux retards de livraison a fait que quelques uns des derniers lots n'ont pu être analysés par l'OPVN, et ont été injectés directement dans le circuit de distribution. La population bénéficiaire n'a toutefois pas réagi, on peut donc conclure que ce mil était de qualité au moins acceptable. Une copie d'un certificat peut être consultée en annexe.

Un autre problème s'est présenté au niveau des sacs d'emballage. Le contrat de fourniture précisait que le mil devait être livré emballé dans des sacs de 100 kilos portant chacun la mention AQUADEV et « Dons du gouvernement belge-DGCI ». Ces sacs devaient évidemment être utilisés exclusivement pour l'opération Niger XI. Or, en cours d'opération, certains de ces sacs se sont retrouvés chez une autre organisation assurant également une opération similaire. La confusion a été rapidement éliminée. L'équipe en a conclu qu'il était préférable de fournir soi-même les sacs au fournisseur plutôt que de lui demander de les imprimer lui-même.

#### Activité 1.4. : Organiser et mettre en œuvre la distribution à prix modéré

Un transporteur a été engagé sur base d'un appel d'offre en vue d'assurer le transport du mil des dépôts principaux vers les dépôts secondaires et les villages. Suite au retard du fournisseur de mil en fin d'opération, des indemnités ont dû être payées au transporteur pour immobilisation de ses véhicules. Cette phase a particulièrement souffert de ce même retard de livraison, avec une accélération de la procédure, et donc une certaine perte de la qualité du suivi.

Les agents dans les villages réceptionnent le mil, puis le distribuent aux responsables des comités villageois. Ceux-ci procèdent alors immédiatement à la vente du mil aux familles bénéficiaires. L'argent était récolté par le comité avant la remise du mil. A l'arrivée des céréales, le comité remettait ainsi directement la somme récoltée. Celle-ci ne correspondait pas toujours aux quantités indiquées sur la liste remise aux animateurs du projet. En effet, en période de soudure, les fonds disponibles à l'échelle familiale sont très limités. Certaines familles n'ont donc pu rassembler la somme nécessaire à l'achat de la quantité qui leur revenait.

Enfin, le fournisseur a exprimé ses réserves quant au fait qu'il doit lui-même se charger de transporter le mil jusqu'aux dépôts principaux, activité qui n'est normalement pas de son ressort et qui lui a causé quelques difficultés d'organisation. Ce mode de faire est évidemment préférable pour l'opérateur, qui délègue ainsi une bonne partie du travail.

#### Activité 1.5. : Evaluer la distribution effectuée

Il s'agit principalement de la présente évaluation, qui prend effectivement place après la fin de la première phase. Cette dernière activité de la phase est donc réalisée et le résultat (le rapport) sera disponible en décembre 2001.

Il faut mentionner qu'une évaluation de l'opération a été réalisée à la demande du projet Niger XI par trois personnes extérieures à celle-ci : le responsable de l'OPVN (l'institution était toutefois responsable des tests de qualité sur le grain fourni), un cadre de l'ONG Worldvision (elle-même impliquée dans des opérations de distribution de vivres) et, enfin, un membre de l'ONG 'Corps de la Paix'. L'évaluation a été réalisée sous forme d'enquête dans les villages bénéficiaires. Une personne de cette équipe a émis des réserves quant à l'indépendance avec laquelle les formulaires d'enquête ont été remplis : certains formulaires auraient été remplis d'autorité sans chercher à récolter l'avis des bénéficiaires. Le traitement des résultats a été effectué par un des membres de l'équipe, mais le rapport a été rédigé par le gérant de l'opération Niger XI sur base des conclusions des évaluateurs (voir en annexe).

### **Aspects institutionnels**

AQUADEV entretient des contacts suivis avec les autorités locales (préfecture, chefs administratifs de zone, chefs coutumiers), avec les organismes parastataux (OPVN) et les services administratifs (hydraulique, agriculture, élevage, santé, etc.), le service « Aide alimentaire » de la DGCI (bailleur de fonds) et le représentant-résident de la coopération belge au Niger, ainsi qu'avec les autres acteurs internationaux de la coopération. L'opération Niger XI s'est naturellement inscrite dans ce contexte de collaboration et de transparence.

### **Utilisation du fonds de roulement (phase 2 du projet)**

Le projet se déroule en deux phases bien distinctes. La seconde phase vise à l'utilisation des fonds récoltés lors de la vente du mil pour des projets durables visant à assurer une meilleure sécurité

alimentaire des populations bénéficiaires. Au moment de l'évaluation, soit trois mois après la fin de la phase de vente de mil à prix réduit, les modalités d'utilisation des fonds récoltés et le type de projets à financer n'étaient toujours pas clairs et faisaient l'objet de réflexions de la part des responsables chez AQUADEV. C'est volontairement que ces modalités n'ont pas encore été déterminées. En effet, le rapport de fin de tranche 1 (avec les propositions d'intervention pour la tranche suivante) de Niger VI doit être remis en janvier 2002. Par ailleurs, il faut inclure les fonds récoltés par la vente du mil dans le budget de Niger VI.

Plutôt que d'apprécier des propositions concrètes, la mission d'évaluation s'est donc centrée sur l'identification de possibilités intéressantes et respectant les critères fixés.

Pour rappel, les critères énoncés dans divers documents sont les suivants :

- '...des fonds qui seront utilisés exclusivement pour alimenter un fonds de contrepartie afin de financer des actions visant à améliorer la sécurité alimentaire de la population concernée et ce suivant la logique du programme Niger VI' (repris de la note remise aux employés Niger XI)
- 'financer des actions visant à améliorer la sécurité alimentaire des populations concernées' (prodoc page 8)
- les fonds 'seront recyclés intégralement dans des activités génératrices de revenus et dans la mise en valeur des potentialités locales' (prodoc page 19)
- 'mise en place au sein du projet Niger VI d'un comité de gestion des fonds récoltés' (document remis aux employés du projet Niger XI).

En outre, la note en question précise la procédure à suivre :

- remise d'un dossier de projet initié par un groupe de villageois ou de CVD
- les fonds seront donnés en priorité (+ de 50%) pour des actions durables touchant les groupes les plus vulnérables
- les fonds utilisés devront générer un profit pour les bénéficiaires, et donc approvisionner un fonds de roulement (activités : banques céréalières, mutuelles, multiplication et vente de variétés sélectionnées, relance d'activités génératrices de revenus, ...)
- pas de travaux d'infrastructure (hydraulique, retenues, bâtiments), trop coûteux et utiles à seulement une ou deux communautés villageoises.

Enfin, il convient de mentionner le fait que cette information a été diffusée dans l'ensemble des villages touchés par l'opération, y compris donc ceux qui ne sont repris dans la zone d'intervention du projet Niger VI. L'ensemble des bénéficiaires de l'opération sont donc en droit d'attendre une suite à la première phase de l'opération. Cela semble évident pour ceux qui sont situés dans les zones d'intervention du projet Niger VI ; par contre, cela l'est moins pour les villages touchés par la vente de mil et non repris dans les zones d'intervention du Niger VI. Ne fut-ce que pour des raisons déontologiques, AQUADEV, selon ses engagements vis-à-vis de ces villages, se doit de les considérer également pour la seconde phase.

En ce qui concerne les activités envisageables, la mission d'évaluation a émis certaines propositions en fonction de ses observations (visites de terrain, entretiens avec les bénéficiaires et les responsables locaux, entretiens avec le personnel technique du projet Niger VI) et en tenant compte des éléments ci-dessus. En parallèle, le personnel d'AQUADEV a mené une réflexion sur le sujet au cours de cette même mission. La décision devra être prise rapidement, puisqu'il reste moins d'un an avant la fin du projet.

Les fonds récoltés pourraient être affectés aux activités suivantes :

- banques de céréales, dans le sens elles permettent de stocker une partie de la production pour la vendre lorsque le prix du marché est plus élevé. Une opération similaire, le crédit 'warranté' permet aux bénéficiaires d'obtenir un crédit sur base de leur production stockée, estimée à sa valeur future de revente. Ce genre d'opération est à étudier en accord avec le volet 'micro-crédit' du projet Niger VI. Les opérations liées au stockage des céréales devraient idéalement

aller de pair avec une formation de base des producteurs à la gestion des ressources familiales (comment calculer la quantité nécessaire à la famille, comment programmer et planifier le travail agricole, etc...Une expérience intéressante sur ce thème a eu lieu au Mali, voir annexe) ;

- développement de l'élevage (l'extension pourrait éventuellement se faire selon la pratique 'Habbanae' des peuls), avec l'aspect intéressant que c'est une activité moins sensible aux aléas climatiques que l'agriculture, et qu'elle tient souvent lieu aussi d'épargne de sécurité : en cas de besoin, on peut vendre un animal, puis reconstituer son cheptel.
- promotion des productions agricoles de contre-saison ; cela ne peut se faire que dans les endroits où la ressource eau est disponible plus longtemps. Au vu des périmètres visités, il semble possible d'améliorer le rendement de l'utilisation de l'eau (par exemple grâce à la couverture permanente du sol sous tapis végétal, ou encore grâce à d'autres techniques d'arrosage-irrigation) ;
- appui aux micro-projets issus des activités d'alphabétisation (selon la Pédagogie du Texte) ; de ces ateliers sont sortis plusieurs projets, ils présentent l'avantage d'être directement issus des bénéficiaires potentiels. Par contre, tous ne sont pas des activités productives entrant dans le cadre de la recherche d'une meilleure sécurité alimentaire, une sélection s'impose donc ;
- une proposition visait à renforcer et diversifier l'offre d'un centre multi-services qui serait basé dans la zone d'intervention. Il s'agit de bien étudier ce genre d'activités, notamment leur caractère productif et leur adéquation à la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Enfin, en ce qui concerne les modalités de gestion :

- les documents de travail (mais pas le prodoc) font état d'un comité de gestion. S'il est composé de personnes compétentes, disponibles, proches du projet ou d'AQUADEV et peu nombreuses, un tel comité pourrait être fonctionnel. Sinon, les responsables du projet Niger VI se chargeraient de la gestion de ce fonds ;
- en matière de logistique, il n'y a pas d'autres solutions que de s'appuyer sur le projet Niger VI ;
- en termes de traçabilité des fonds, un compte spécifique serait idéal mais cela augmente considérablement le travail de comptabilité. Le versement de ce fonds sur le compte du projet Niger VI ne peut être conçu que si des mécanismes clairs, précis et transparents de suivi des fonds sont mis en place. L'idée, proposée, de présenter le budget 2002 scindé en deux colonnes, l'une reprenant l'affectation des fonds du FSB et l'autre l'affectation des fonds récoltés par la vente du mil, pourrait être une solution efficace. Elle est en tout cas pragmatique.

### ***Intégration dans la logique du projet Niger VI***

Après une première phase de diagnostic participatif et d'identification de plus d'un an, le projet Niger VI est entré dans sa deuxième phase. Pour rappel, les objectifs spécifiques de cette seconde phase sont les suivants :

- les capacités des populations à maîtriser leur développement local sont augmentées
- la gestion des ressources naturelles est améliorée sur la zone d'intervention
- les potentialités agricoles de la zone d'intervention sont mieux exploitées
- la productivité des systèmes 'élevage de la zone d'intervention est améliorée
- les conditions sanitaires et nutritionnelles de la zone d'intervention sont améliorées
- la couverture des besoins en eau potable de la zone d'intervention est améliorée
- les revenus des populations sont diversifiés et augmentés.

Le projet Niger XI s'intègre-t-il dans cette logique ?

En ce qui concerne la phase 1, la vente du mil à prix réduit, on peut noter le fait qu'AQUADEV n'a pas pour habitude, ni pour objectif, de réaliser des opérations d'urgence. Une telle opération semble

donc sortir quelque peu du cadre d'intervention de Niger XI. Néanmoins, les objectifs visés se rapprochent puisqu'une plus grande sécurité alimentaire participe évidemment à de meilleures conditions de vie (objectif global de Niger VI).

Pour la phase 2, la relation est encore plus évidente : la constitution d'un fonds de roulement permet d'inscrire l'action d'urgence dans la durée, et le financement de projets visant à améliorer la sécurité alimentaire des populations bénéficiaires se traduira par des activités similaires à celles du projet Niger VI. Il y donc finalement une intégration certaine de la logique du projet Niger XI dans celle plus étendue du projet Niger VI.

## Pertinence

L'objectif spécifique de l'action consiste en l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations du nord Mirriah. Elle s'inscrit cependant dans un cadre plus large : le projet de développement rural intégré Niger VI, que AQUADEV réalise dans la même région. Il est évident que les objectifs du projet Niger XI se posent à court terme, alors que le projet Niger VI s'inscrit dans la durée (intervention de 5 ans) et vise des résultats à plus long terme.

La situation critique à laquelle l'opération de vente de mil à prix réduit cherche à répondre est temporaire : la période de soudure se termine avec les premières récoltes. Cependant, elle a des causes diverses, dont certaines sont structurelles, comme par exemple la capacité des populations à supporter des situations de crise et à maîtriser leur développement, la diversité de leur sources de revenus, la qualité de leurs activités productrices. Ces problèmes sont à la base de l'action du projet Niger VI. Par ailleurs, en cherchant à diminuer les effets de la situation critique d'insécurité alimentaire, l'opération Niger XI cherche en quelque sorte à poser des bases solides à l'action du projet intégré. Ses objectifs s'inscrivent donc en concordance avec ceux du projet Niger VI. La concordance entre les deux actions est donc claire.

Par contre, il convient de poser la question de la pertinence de ce type d'action par rapport à la stratégie de l'organisation. AQUADEV est une ONG de développement pour qui la recherche de la durabilité des réalisations est un critère important. Le projet Niger XI s'inscrit pourtant clairement dans une logique d'urgence. L'ONG ne semble pas être disposée à financer ce genre d'action année après année, comme cela lui est demandé aujourd'hui par les bénéficiaires. Par ailleurs, la conception même de l'opération lui permet de s'inscrire dans une logique de durée, en cherchant à financer diverses actions de développement grâce aux fonds résultant de la vente à prix réduit. Les propositions de projets à financer sont ou seront en partie issues du travail réalisé par l'équipe du projet Niger XI. Cette opération à caractère d'urgence cherche donc à assurer des effets durables. L'articulation Urgence - Réhabilitation - Développement est ici clairement recherchée.

La situation dans la zone d'intervention se révélait très critique. Les différents services publics et autorités locales s'accordent pour reconnaître la précarité de la situation des villages choisis lors de la période de soudure de l'année 2001. Sur le plan climatique, trois ans de pluies insuffisantes sur le plan national ont causés des déficits importants au niveau des récoltes et les stocks de sécurité, tant dans la région que sur le plan national, étaient à un niveau très faible. Par contre, le fait de considérer dans les critères de sélection les zones où intervient le projet Niger VI biaise les résultats obtenus suite au calcul des indices de vulnérabilité (voir ci-dessous).

Le moment où s'est déroulée l'action correspondait à une phase critique, au cours de laquelle la situation commençait à devenir particulièrement pénible pour certaines familles.

Le choix du mil comme céréale à vendre correspond tout à fait aux habitudes alimentaires de la population visée. Dans la zone d'intervention, il s'agit de la céréale la plus prisee, la plus appréciée.

Enfin, la pertinence se marque également par rapport aux autres actions de vente à prix réduit organisées par une série d'acteurs de développement dans la région. Cette année, pas moins de 6 entités ont réalisé ce genre d'opérations. Certaines se caractérisaient par la mainmise des chefs traditionnels sur la répartition des vivres, d'autres sur le choix particuliers des bénéficiaires (par exemple, l'ONG Worldvision n'appuie que les communautés dans lesquelles se trouvent des enfants parrainés par l'organisation). Le choix d'AQUADEV de s'appuyer sur des comités locaux était quelque chose d'innovant, qui se révélait nécessaire suite aux problèmes traditionnellement rencontrés dans ce genre d'opérations ; il était donc pertinent.

Au Niger, le fait de vendre les céréales et non plus de les distribuer est le résultat d'une décision prise par le gouvernement au niveau national. Cette manière de procéder a déjà été expérimentée par AQUADEV à Louga (Sénégal), qui souhaitait de toute façon procéder de même dans ce cas ci. Elle a pour avantage de ne pas créer ou entretenir une mentalité d'assisté parmi la population. Par contre, la fixation d'un prix de vente (montant fixé par le gouvernement), même réduit, a eu comme effet non-désiré que certaines personnes n'ont pu se procurer la quantité à laquelle elles avaient droit, une partie ne pouvant même rien acheter. La disponibilité des fonds pour les ménages est toujours très limitée à cette période de l'année. L'opération de vente ne se déroulant qu'une seule fois par village, les ménages ne disposant pas à ce moment de la somme nécessaire pour acheter la quantité leur revenant étaient défavorisés.

### Utilisation de la note de vulnérabilité

Sur le plan national, un Système d'Alerte Précoce (SAP) a été mis en place en vue d'assurer un suivi régulier de la situation de sécurité alimentaire sur l'ensemble du territoire. Il utilise pour ce faire un vaste réseau d'entités locales chargées de collecter certaines informations en vue de compléter la fiche de vulnérabilité, qui se résume par une note finale. La note de vulnérabilité est relativement récente en zone sahélienne. Elle se base sur une grille comprenant une vingtaine de critères à évaluer lors d'enquêtes au village. Les critères sont classés en 5 catégories : situation agropastorale, bilan céréalier, situation sanitaire et nutritionnelle, éléments d'alerte et enfin capacités d'ajustement. Chaque critère fait l'objet d'une note attribuée sur base d'une échelle de référence utilisée par l'enquêteur. Chaque critère est pondéré selon son importance par rapport à la sécurité alimentaire de manière à obtenir un total de 100 pour l'ensemble des critères. Plus la cotation finale est élevée, plus la situation est critique. En général, une zone est considérée comme prioritaire si elle a un indice égal ou supérieur à 60. Selon les données 2001 du SAP, l'arrondissement de Mirriah avait un indice de vulnérabilité de 20, ce qui est loin d'en faire une zone prioritaire.

Toutefois, l'analyse de la situation faite par AQUADEV a été plus fine que celle du SAP, qui s'arrête au niveau de l'arrondissement. AQUADEV disposait d'informations précises, de première main, venant d'abord du travail de diagnostic participatif réalisé au cours de la première année du projet Niger VI, ensuite du travail de ses agents de terrain et enfin des contacts que l'organisation entretient avec les autorités locales. De plus, des différences entre la perception du projet pour l'année 2000 et celle des Services de l'Agriculture ont été constatées (les villages où AQUADEV intervenait en 2000 étaient déficitaires alors que les Services de l'Agriculture ne les classait pas comme tel). L'alerte a donc pu être donnée pour certaines poches de la région, alors que la situation apparaissait globalement, selon le SAP, peu critique.

Le SAP vient de faire réaliser une évaluation de son système et plus particulièrement de la fiche de vulnérabilité. Les conclusions portent sur une adaptation de certains critères, leur pondération au sein du total et, enfin, sur le besoin d'adapter la fiche selon que l'on se trouve en zone agricole, agropastorale ou pastorale. Par ailleurs, le SAP cherche à assurer une relation suivie avec les acteurs de terrain. AQUADEV a ainsi envoyé un représentant à un séminaire organisé cette année à Agadez. Il est intéressant pour l'ONG de continuer à suivre l'évolution de cette problématique et de participer à l'amélioration de l'outil.

## Efficacité

### Objectif spécifique : La sécurité alimentaire des populations du nord Mirriah s'est améliorée

#### Résultat 1 : Les difficultés d'approvisionnement sont réduites pendant la période de soudure

Les résultats obtenus ont permis d'atteindre en grande partie l'objectif spécifique, du moins en ce qui concerne la première phase (vente de mil à prix modéré). Suite à l'opération de vente, il est clair que les problèmes d'approvisionnement ont été réduits et donc que la sécurité alimentaire s'en est trouvée améliorée à court terme. La deuxième phase, qui consiste à financer des actions visant à favoriser la sécurité alimentaire de manière durable, devra évidemment contribuer de manière importante à la réalisation de cet objectif.

Au départ était prévu l'achat de 1.100 tonnes de mil. Les prix ayant sensiblement augmenté sur le marché nigérien entre les phases de préparation et de réalisation de l'action, il a fallu revoir cet objectif et le ramener à 900 tonnes.

900 tonnes de mil ont donc normalement été vendues à prix réduit à la population de villages identifiés comme particulièrement vulnérables. Le total des ventes réelles (solde des flux matières) n'atteint cependant pas les 900 tonnes. Plusieurs facteurs expliquent cette différence :

1. les quantités livrées par le fournisseur ne correspondaient pas toujours aux quantités déclarées. Ces différences pouvaient être soit à l'avantage du projet, soit en sa défaveur ;
2. la fixation des mesures exactes a prêté lieu à diverses interprétations : la mesure traditionnelle (la 'tia'), correspond à environ 2,5 kg contenus dans un récipient en forme de grand bol. Les différends ont porté sur le fait de savoir si ce récipient doit être rempli à ras, ou bombé selon les endroits et les équipes, les pratiques ont varié, introduisant ainsi un facteur d'erreur. La perte consécutive est estimée à 20% (15.7 tonnes) des ventes dans les quartiers de Zinder et à 10% (12.9 tonnes) des ventes dans les villages ruraux secondaires (vente au détail lors de la deuxième phase) ;
3. certains sacs ont été endommagés par la manutention, le transport ou pour d'autres raisons. Ces pertes sont cependant relativement faibles (0.7 tonnes) ;
4. en outre, une quantité de mil a été distribuée contre prestation de services à quelques intervenants ayant appuyé le projet. C'est ainsi que le Corps de la Paix a reçu 10 sacs de mil suite à l'appui fourni par deux de ses agents (une fut superviseur durant au moins trois semaines, une seconde a assuré une partie de l'évaluation interne). Cette quantité est destinée à faire une vente à prix modéré dans leurs villages, les bénéfices devant servir à des projets villageois.

Le tableau ci-dessous résume la destination du stock de mil acheté :

Opération	Entrée	Sortie
Livraison fournisseur	900.00	
Vente à prix modéré au public		866.15
Vente à prix modéré au personnel		
Paiement en nature		2.20
Manque livraison fournisseur		2.35
Sacs endommagés		0.70
Erreurs de mesure		28.60

Les pertes dues aux erreurs de mesure lors des ventes au détail sont relativement importantes. Même si elles représentent moins de 3% du total (ce qui est acceptable), elles se montent à 13.7 % du total de 208.6 tonnes vendues au détail, ce qui est impressionnant. Il nous semble important lors d'une opération future de fixer la mesure de base avant la vente.

La période de soudure a ainsi été diminuée de +/- 15 jours. Cette estimation est basée sur la consommation annuelle théorique de 250 kg/personne et la quantité allouée de 10 kg/personne. Elle correspond aux diverses estimations des responsables politiques de la zone. L'opération a, en outre, participé à la baisse durable des prix du marché, neutralisant en bonne partie les spéculateurs.

Il serait peut-être possible d'obtenir un résultat plus important. En effet, la disponibilité des fonds étant peu importante à cette période chez beaucoup de familles, une partie non-négligeable des bénéficiaires n'ont pu acheter la quantité prévue. La distribution ne se faisant qu'une et une seule fois par village ou quartier, ils perdaient ainsi la possibilité de bénéficier pleinement de l'action. Une distribution étalée dans le temps (en deux ou trois fois) permettrait probablement à ces familles d'acheter plus de mil qu'en une seule fois. Cela implique cependant de donner une toute autre dimension à ce genre d'opération, et les aspects logistiques, notamment, devraient être considérablement renforcés et adaptés.

Le produit de la vente a été récolté dans sa totalité. Le fonds récolté se monte à 86.224.179 CFA. Le document de projet tablait sur un fonds constitué de 88.000.000 FCFA en se basant sur un prix de vente de 8.000 FCFA. Le prix a finalement été fixé à 10.000 FCFA, on pouvait donc espérer, pour 900 tonnes, un fonds de 90.000.000 FCFA. La différence constatée vient du mil utilisé comme paiement en nature, des imprécisions dans l'utilisation de la mesure de poids à la vente et de quelques cas où le mil a été vendu à 9.000 FCFA au lieu de 10.000 FCFA car les bénéficiaires venaient se fournir au dépôt, prenant ainsi en charge une partie des frais de transport.

Les activités à financer grâce à ce fonds, de même que les modalités de son utilisation n'étaient pas encore fixées au moment de l'évaluation. Un des objectifs de la présente évaluation était également de repérer les différentes possibilités d'utilisation de ce fonds et de formuler des propositions en ce sens.

### Les bénéficiaires

Les populations initialement visées par l'action ont été touchées par l'action. Le nombre total de bénéficiaires est plus élevé que prévu, car les surplus des opérations de ventes dans les villages 'primaires' (initialement retenus dans la liste des villages bénéficiaires) ont vendu dans d'autres villages ('secondaires'), ainsi que dans deux quartiers défavorisés de la ville de Zinder.

Dans les 6 poches identifiées, le nombre total de villages qui ont bénéficié de l'opération s'élève à 228. Deux quartiers de Zinder ont également bénéficié d'une vente au détail. Un total de 12.930 chefs de ménage ont été inscrits sur les listes, ils représentent un total probable de 90.500 personnes. Par rapport aux prévisions, qui tablait sur 150 villages, il y a donc eu un supplément de 78 villages et deux quartiers urbains bénéficiaires de l'action. Cette extension a été rendue possible suite à l'impossibilité (par manque de fonds) pour beaucoup de bénéficiaires d'acheter la quantité à laquelle ils avaient droit. Le nombre de bénéficiaires a ainsi augmenté, mais ils ont acheté une quantité moyenne moindre que prévu.

Le fait de faire constituer les listes des bénéficiaires dans chaque village par un comité de villageois élus devait normalement permettre d'éviter l'appropriation abusive d'une partie des céréales par certains chefs traditionnels ou intermédiaires. L'opinion des bénéficiaires, consultés par sondage au hasard lors des visites de villages, semble être unanime : ce mode de fonctionnement est apprécié et a permis de sélectionner les familles les plus nécessiteuses. Il n'a toutefois pas été possible, dans le cadre de la mission d'évaluation, de vérifier l'ensemble des listes.

### Résultats imprévus

La mise sur le marché d'une quantité importante de mil à prix réduit a provoqué une adaptation des prix chez la concurrence. Les prix ont baissé de 600 FCFA la mesure à 350-400 FCFA (soit une COTA

réduction d'au moins 1/3). En outre, cette baisse des prix s'est révélée durable et s'est maintenue même après la fin de l'opération. Cette baisse de prix a bénéficié à l'ensemble de la population de la région. Il s'agit là d'un résultat extrêmement intéressant, puisque la spéculation a été contrée. En outre, les commerçants de céréales interrogés sur le marché de Zinder se souviennent de l'opération mais ne semblent pas avoir développé un sentiment négatif par rapport à celle-ci.

AQUADEV, dans le cadre de son projet Niger VI, était déjà présente depuis 16 mois à Zinder lors du début de l'opération. Son activité, au cours de cette période, a surtout consisté en la réalisation d'un diagnostic participatif détaillé dans la zone. Une certaine impatience semblait commencer à se développer dans certains villages ; l'opération Niger XI est ainsi arrivée à point nommé pour raviver la confiance de la population dans l'institution.

Le travail de répartition des quantités se faisant sur base des cartes de famille (qui est un document d'état civil), l'opération a amené plusieurs familles à régulariser leur situation vis-à-vis des autorités locales, soit en actualisant leur carte de famille, soit en la faisant établir. Les autorités locales se déclarent ainsi satisfaites de pouvoir compter sur un recensement plus précis, mais aussi (surtout?) de pouvoir collecter l'impôt...

Les comités formés ont en général été dissous après l'opération, mais ce processus de mobilisation et de participation de la population a été ressenti comme très positif. En quelques occasions, les bénéficiaires nous ont fait part de leur souhait de continuer à s'organiser de la sorte afin de s'attaquer à d'autres problèmes qui se posent à eux. La réalisation complète d'une opération dans laquelle la population a été impliquée (même si c'est relativement peu) et qui a été couronnée de succès ne peut que l'encourager à s'impliquer plus avant, notamment dans le projet Niger XI.

### Conclusion

On peut donc affirmer que les difficultés d'approvisionnement durant la période de soudure ont été réduites dans la zone d'intervention et que la sécurité alimentaire s'en est trouvée améliorée, non seulement pour les bénéficiaires directs de l'opération mais également pour l'ensemble de la population locale.

## Efficiences

### Moyens et coûts

#### Aspects financiers

Le projet Niger XI a été financé par le Programme de Sécurité et d'Aide Alimentaire de la DGCI. Le budget total s'élevait à 12.334.906 BEF.

Le rapport financier, présentant l'état comptable du projet au moment de l'évaluation, n'était pas actualisé au démarrage de celle-ci. Suite à l'absence du coopérant chargé de l'opération de distribution (fin de contrat), la comptabilité a donc été laissée en suspend durant presque trois mois (entre la fin de l'opération et le début de l'évaluation). En fin de mission de terrain, un état comptable du moment a finalement été fourni à l'évaluateur. La comptabilité n'est évidemment pas clôturée puisque la deuxième phase du projet doit encore se dérouler. Notons également que l'ensemble des opérations a été réalisé autour d'un seul et unique compte, à savoir les dépenses relatives au projet, mais également les dépôts des fonds collectés lors de la vente du mil.

Le tableau ci-dessous reprend les grandes rubriques et les dépenses respectives, le détail est repris en annexe :

	Budget prévu		Dépenses locales	Solde
	BEF	FCFA	04/11/01 FCFA	FCFA
B2 biens de consommation	10.312.500	165.000.000	164.000.000	1.000.000
B3 frais de fonctionnement	559.687	8.955.000	9.063.056	-108.056
B4 frais d'information et de formation	40.625	650.000	405.200	244.800
B5 frais de personnel	434.594	6.953.500	5.181.064	1.772.436
<i>Sous-total frais locaux</i>	<i>11.347.406</i>	<i>181.558.500</i>	<i>178.649.320</i>	<i>2.809.180</i>
D évaluation	175.000	2.800.000		
F frais administratifs	812.500	13.000.000		
<b>Total</b>	<b>12.334.906</b>	<b>197.358.500</b>		

Dans l'ensemble, les dépenses effectuées restent dans les limites fixées au budget prévisionnel sauf un cas de dépassement :

- le contrat d'achat de mil a été signé pour un montant de 165.100.000 FCFA. Il a toutefois donné lieu à diverses pénalités à charge du fournisseur, le montant finalement déboursé étant de 164.000.000 FCFA ;
- le léger dépassement sur les frais de fonctionnement a été occasionné par la location de véhicule 4x4 pour l'équipe et par divers frais encourus suite à la précipitation due au retard du fournisseur ;
- rubrique formation-information : un solde de 244.800 FCFA est à noter ; l'information des divers villages bénéficiaires a bien eu lieu, mais le principal canal a été le bouche-à-oreille lors des visites de terrain du personnel ;
- rubrique personnel expatrié : le solde important provient du fait que le coopérant - ONG chargé de l'opération est sous statut VNU; les charges correspondant à son fonctionnement sont donc prises en charge par la DGCI. Aucune dépense n'a donc été affectée sur ce poste. Toutefois, la prestation de services par d'autres coopérants du projet Niger VI en appui au projet Niger XI donnera lieu à des ajustements ultérieurs qui seront affectés à cette rubrique<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> (Note Aquadev) : Vingt-deux membres de l'équipe de Niger VI ont participé à la distribution de vivres pendant 1 week-end entier. Il a été décidé de leur attribuer une prime forfaitaire de 50.000 F CFA/personne pour services rendus. Le montant de cette prime n'était pas encore décidé en date du 4/11 et ne figure donc pas dans ce tableau.

Une remarque peut être formulée à propos du budget : le montant prévu pour le transport était trop faible, car il ne prévoyait que le transport des céréales ; rien de spécifique n'était prévu pour le personnel. Le projet tablait sur le matériel roulant du projet Niger VI, et le budget ne comprenait que des frais de carburant et d'entretien. Il serait utile de prévoir un budget de location au moins pour un véhicule 4x4.

Enfin, un total de 86.224.179 FCFA (5.300.000 BEF), produit de la vente du mil, a été affecté à la constitution d'un fonds de roulement en vue de financer des projets durables en phase 2. Le montant est légèrement inférieur à l'objectif du document de projet, qui tablait sur un fonds de 5.500.000 BEF. Les variations de prix du mil, donc de la quantité achetée, et de son prix de vente, et les autres facteurs exposés ci-dessus, expliquent cette différence.

### Ressources humaines

Un coopérant ONG a été prévu au budget du projet. Le responsable de l'opération déjà actif au sein du projet Niger VI, est en fait sous statut de volontaire des Nations Unies : ses coûts salariaux ne sont donc pas à charge du projet. Il a assuré la gestion de l'ensemble de l'opération avec une rigueur et une disponibilité peu communes. L'ensemble de l'opération a ainsi atteint un haut niveau de qualité. Afin de coordonner efficacement l'opération, il a dû abandonner temporairement ses activités au sein du projet Niger VI. La transition a toutefois été bien préparée et les activités courantes ont suivi leur cours. Par contre, les idées d'action que ce coopérant avait pour le volet agricole du projet Niger VI ont été laissées en suspend.

En ce qui concerne le personnel local, un appel à candidatures a été diffusé dans la région. Le travail de sélection des agents locaux s'est basé sur divers critères, dont l'expérience antérieure, la connaissance du milieu de travail et les capacités professionnelles. Les contrats offerts étaient à durée déterminée et dépendaient des tâches à réaliser : enquête préliminaire, animation dans les villages, distribution et vente du mil. Les rémunérations offertes étaient supérieures aux moyennes pratiquées dans la région, en échange de quoi il était demandé aux salariés une disponibilité accrue durant les opérations de vente. Dans l'ensemble, le profil des membres du personnel correspondait au travail à réaliser. Par contre, un déficit s'est fait ressentir au niveau administratif, puisqu'à certains moments, la totalité du personnel était sur le terrain. Ce déficit s'est aussi traduit après la fin de l'opération, avec les comptabilités et le recouplement des flux de mil laissés non conclus. Le personnel semble avoir accompli son travail avec motivation, et a accepté les horaires parfois chargés que la situation imposait. Un seul problème a été relevé à ce niveau : un membre du personnel aurait monnayé à un village l'assurance de la distribution rapide des vivres. Le villageois qui a fait part de ce fait a rapidement été 'réduit au silence' par ses compagnons, qui lui ont demandé de se taire...

Enfin, il convient de mentionner les appuis de personnes extérieures au projet : l'ONG Corps de la Paix a ainsi mis à disposition une de ses agents pendant la durée de l'opération, et divers membres du personnel du projet Niger VI ont bénévolement organisé la vente dans les deux quartiers de Zinder. En échange de ces services, le Corps de la Paix a reçu une tonne de mil, et les membres du personnel ont pu acheter 10 sacs de mil à prix réduit.

En matière de gestion du personnel, de répartition des tâches et de délégation, l'opération a été bien gérée, avec une répartition claire des rôles pour chaque membre de l'équipe et un système fonctionnel de suivi et de rapports journaliers. Les retards de livraison ont provoqué une surcharge de travail en fin d'opération, surtout pour le responsable expatrié. A notre sens, il eut probablement été possible de déléguer plus de tâches à certains membres du personnel (particulièrement le gérant). De même, en fin d'opération, le départ rapide du responsable s'est fait ressentir puisque toutes les activités sont restées en suspend depuis lors. La surcharge de travail des derniers jours de l'opération l'a en fait empêché de bien préparer la clôture de la phase 1 et la transition vers la phase 2. Si quelques actions ont été finalisées, comme l'évaluation externe par des consultants locaux (organisée par le gérant à la

demande du responsable expatrié), d'autres ont par contre été brusquement interrompues. Le gérant aurait pu être chargé des tâches de recoupement des flux de matières et de fonds sans problème. De manière générale, un niveau plus important de délégation, de responsabilisation des agents de terrain aurait permis au coordinateur de bien gérer l'ensemble des opérations, sans se laisser trop déborder par des situations d'urgence.

### Ressources matérielles et logistique

Le projet Niger XI ne disposait pas de structure propre. Il était prévu de s'appuyer sur la logistique existante du Niger VI sans toutefois déforer celui-ci. En effet, à la différence de l'expérience précédente de Louga (Sénégal), où l'ensemble des moyens du projet de développement avait été mis à disposition de l'opération de sécurité alimentaire, dans ce cas, cette opération devait se dérouler en parallèle au projet Niger VI, qui continuait ses activités. Le partage des moyens logistiques s'est révélé à l'expérience difficile.

La phase de préparation exigeait de disposer de locaux, qui ont été mis à disposition par le projet Niger VI. Une fois la phase de terrain commencée, le besoin était moins important. Pour le stockage du grain, divers bâtiments ont été mis à disposition par les pouvoirs publics et les organismes parastataux (dont l'OPVN), ou encore loués aux points de dépôt.

Le manque de moyens de transport est rapidement devenu un problème aigu. Un véhicule AQUADEV de Niamey (dont l'utilisateur était en vacances) a pu être détaché au projet Niger XI. Ensuite, il a fallu louer un tout-terrain pendant quelques jours.

L'idéal, pour un éventuel projet futur, serait de pouvoir s'appuyer sur une infrastructure existante mais de disposer de ses propres moyens, et en suffisance, afin de ne pas se voir affecter par des problèmes externes.

## **Organisation-méthodologie**

### Recherche de synergies

Dès le début des opérations, le projet Niger XI a cherché à collaborer avec les services officiels compétents: la direction du Plan, l'OPVN, les autorités régionales (préfecture de Zinder) et locales (chefs de poste et de canton) et les chefs coutumiers. Ces relations étaient déjà existantes dans le cadre du projet Niger VI. Les différentes personnes rencontrées aux différents niveaux de pouvoir ont toutes, sans exception, fait état de leur satisfaction quant à la collaboration développée avec AQUADEV. Certains la citent même en exemple, par comparaison avec d'autres acteurs de développement présents dans la région.

### Procédures

Les responsables du projet ont veillé à mettre en place des procédures précises, claires et transparentes afin de faciliter le travail. Ces procédures ont définies pour les différentes phases de l'opération :

- sélection des zones d'intervention
- achat du mil : appel d'offres public
- sélection et formation du personnel
- animation et information dans les villages
- distribution et vente du mil aux bénéficiaires
- suivi et évaluation.

Les annexes reprennent des exemples des divers documents utilisés au cours de ces différentes étapes.

Chaque étape franchie par le mil depuis la livraison par le fournisseur jusqu'à la vente aux bénéficiaires était traduite par un bon ou une fiche, permettant ainsi de suivre l'ensemble du processus. L'ensemble de la procédure a été respecté jusqu'au derniers jours. Les retards de livraison et la précipitation qui s'ensuivit ont provoqué une accélération des transferts, et certains documents n'ont pas été remplis. Ainsi, à un certain moment, l'équipe s'est trouvée pendant 24 heures dans l'impossibilité de localiser précisément un chargement de 25 tonnes, finalement retrouvé sans problèmes.

Disposant de tous ces documents, il est donc regrettable que l'équipe n'ait pas fait le recoupement final dès la fin de l'opération, mais seulement trois mois plus tard lors de la mission d'évaluation. De nouveau, l'absence du coopérant s'est faite sentir.

Le retard dans la livraison par le fournisseur a eu de nombreux effets en cascade et a ainsi perturbé le bon déroulement des opérations :

- précipitation et charge accrue sur les membres de l'équipe
- distribution accélérée
- élimination des contrôles de qualité par l'OPVN
- Non-remplissage des fiches de suivi des marchandises
- égarement temporaire de 25 tonnes
- paiement d'indemnités au transporteur pour non-utilisation des camions.

### Comptabilité et gestion financière

De même que pour le mil, les mouvements de fonds faisaient l'objet de la rédaction de reçus. La rigueur de mise avant et pendant l'opération semble s'être estompée une fois l'opération de vente finalisée : alors que tous les documents comptables étaient disponibles (factures, bons, extraits de compte, etc.), l'état comptable n'était pas encore disponible 3 mois après la clôture des ventes (laps de temps pendant lequel le coopérant était absent). Ce n'est qu'à l'occasion de la mission d'évaluation que l'état de fin d'opérations a été réalisé.

### Suivi-évaluation

En ce qui concerne le suivi, on a vu ci-dessus qu'une série de documents ont été complétés aux différentes étapes de l'opération. Ces traces écrites permettent évidemment d'assurer un suivi de qualité. Les bons et reçus étaient centralisés par le gérant. Il se chargeait également de collecter et lire les rapports journaliers d'activité des différents agents sur le terrain.

En ce qui concerne l'évaluation de l'opération, elle a été prévue dès l'identification, et inscrite au budget du projet. Deux évaluations ont ainsi été réalisées : d'abord une évaluation externe par trois personnes-ressources de la région, puis l'évaluation présente (voir activité 1.5 au chapitre 2). Une autre évaluation, réalisée par le bailleur de fonds, devrait être réalisée en janvier 2002.

### SIG

Une des questions des Termes de Référence concernait l'utilisation du SIG (mis en place pour le projet Niger VI) au cours des différentes phases de l'opération. Le travail à l'aide d'un SIG a été intégré dans la démarche suivie lors de la phase d'identification.

Les étapes de cette démarche se résument comme ceci (selon note de PH Dohogne) :

1. Etablissement d'une grille enquête de vulnérabilité au niveau villageois ; validation de cette grille avec l'équipe de Niger VI.
2. **Travail SIG** : préparation de cartes de la zone Nord Mirriah (sur base de matériel obtenu auprès des Services de l'Hydraulique). Ces cartes ont pour but d'aider les enquêteurs dans leur démarche.

Par conséquent nous avons produits des cartes reprenant les villages à enquêter qui étaient en fait les villages administratifs (environs 200 villages).

3. Evaluation de l'enquête sur le terrain par PH Dohogne et Mainassara.
4. Formation des enquêteurs.
5. Suivi des enquêtes.
6. Encodage des résultats des enquêtes.
7. Une fois tout les résultats obtenus, ils ont été traités afin de définir un indice de vulnérabilité agropastoral, un indice d'alerte, un indice d'ajustement, et un indice de vulnérabilité global.
8. **Travail SIG** : à partir de ces quatre indices, les villages administratifs (gros villages) ayant un indice de vulnérabilité global supérieur à 65 ont été sélectionnés ainsi que les localités d'intervention d'AQUADEV (environ 25 %).
9. **Travail SIG** : autour de chaque localités administrative retenue, ont été inclus les villages non administratifs et hameau suivant un certain rayon. D'autre part les localités isolées (dans le sens qu'il n'y avait pas de villages avoisinant classé très vulnérable) ont été rejetées. Par conséquent c'est le travail sur le rayon autour d'une localité vulnérable et la concentration de ces localités très vulnérables qui a permis de déterminer les zones bénéficiaires.
10. **Travail SIG** : établissement de cartes pour l'équipe opérationnelle: 10 zones ...10 cartes différentes.

#### Commentaires :

- Le SIG était déjà existant au début de l'opération dans le cadre du projet Niger VI, il s'agit de l'utilisation d'un outil bien maîtrisé par les deux personnes chargées de son utilisation. Il n'est donc pas considéré comme un objectif en soi ;
- pour les zones d'intervention du Niger VI ou XI, il constitue la base de données la plus complète disponible actuellement dans la région ;
- conséquence du travail de sélection des localités d'intervention, la zone d'intervention du Niger XI ne correspond pas exactement aux résultats obtenus par la sélection sur base des indices de vulnérabilité. Les critères d'isolement - accessibilité et de présence du projet AQUADEV VI ont biaisé le travail sur base des critères de vulnérabilité ;
- malgré l'intérêt et la pertinence de ce genre d'outils, un SIG donnera toujours une image modélisée de la réalité. Il est donc important de valider les conclusions tirées de son utilisation. Dans ce cas-ci, la sélection des villages sur base d'un rayon entourant un village vulnérable est artificielle et peut amener des tensions sur le terrain : 'pourquoi eux et pas nous ?!'. le problème ici ne relève pas du SIG en tant que tel, mais plutôt de l'utilisation qui en est faite ;
- les diverses données récoltées sur le thème de l'accessibilité (distance, état des voies, temps de parcours, itinéraire, etc.) ont été saisies dans la base de données, mais l'équipe n'a pas disposé du temps nécessaire à leur traitement et à leur utilisation sur le terrain.

## Impact

### Impact politique

En démontrant qu'une telle opération peut être organisée de manière transparente, en se basant sur les populations locales et en les impliquant dans l'opération, en collaborant avec les pouvoirs publics à différents niveaux et en obtenant des résultats positifs, le projet Niger XI a eu un impact important auprès des acteurs de développement de la région. La méthodologie mise en place a été unanimement appréciée et est considérée par beaucoup comme un exemple à suivre. L'impact pourra être mesuré en observant la manière dont seront organisées les prochaines opérations de vente de céréales à prix réduit.

### Impact social

La perception de l'opération par les bénéficiaires semble être, trois mois après l'opération, toujours très positive. Selon les témoignages récoltés lors de la mission de terrain, l'opération est arrivée à point nommé, à un moment critique, a permis de retenir les 'bras valides' ou a provoqué leur retour plus rapide. L'alimentation des familles s'est trouvée améliorée, de même que le 'climat' social : l'exode provoque beaucoup de problèmes d'abandon, d'éducation, problèmes limités par l'opération.

L'organisation du travail via des comités villageois a été appréciée. Ce genre d'organisation locale est assez rare dans la région. L'expérience a donc été une nouveauté pour la plupart des villages appuyés. Certains, on l'a vu, ont déclaré vouloir s'organiser de la sorte en vue de s'attaquer à d'autres problèmes qui affectent la vie dans les villages. Il est encore difficile de dire si de nouveaux comités vont effectivement se former, mais le moins que l'on puisse dire est que l'opération semble avoir semé en terrain favorable. La promotion de ce genre d'organisation locale devrait s'en trouver facilitée.

L'évaluation externe réalisée par trois personnes ressources locales a mesuré le taux de satisfaction des bénéficiaires sur base des formulaires d'enquête complétés, elle arrive ainsi à un taux de 91% de personnes se déclarant satisfaites.

Il convient toutefois de faire attention à ne pas multiplier ce genre d'opérations. Les demandes sont fortes et insistantes auprès d'AQUADEV pour que ce même genre d'opération soit répété chaque année. Le risque est évidemment d'entretenir une position d'assisté parmi la population, plutôt que de l'inciter à mettre en place des initiatives porteuses d'avenir.

Les réactions de l'équipe du projet sont également très positives : les membres du personnel rencontrés se déclarent satisfaits de leur expérience. Le fait qu'elle ait été presque unanimement considérée comme extrêmement positive par les bénéficiaires et les pouvoirs publics est évidemment un facteur de satisfaction important pour eux. Le personnel du projet Niger VI semble apprécier également cette opération, qui a permis de 'redorer le blason' de AQUADEV dans certaines communautés villageoises qui s'impatientaient de voir les actions concrètes démarrer.

### Impact économique

Le projet a eu pour effet de voir l'exode saisonnier vers la ville ou le Nigeria diminuer. Ce sont habituellement les chefs de famille et les 'bras valides' qui prennent ainsi le chemin de l'exode dès que les réserves s'amenuisent et que la situation devient critique. Les femmes, les enfants et les vieillards restent ainsi au village dans des conditions extrêmement difficiles. Par la mise à disposition de mil à prix réduit, le projet a permis de limiter ces mouvements d'exode et même, dans certains cas, de les inverser, les personnes déjà parties revenant parfois au village en apprenant la mise en œuvre de

l'opération. Une conséquence directe de ce phénomène est une superficie agricole emblavée plus importante. L'effet réel en termes de supplément de production et de diminution de la future période de soudure est cependant difficile à mesurer, beaucoup d'autres critères entrant en ligne de compte dans le niveau de vulnérabilité des familles.

Autre impact économique d'importance, la diminution durable des prix du mil sur les marchés locaux a bénéficié à toute la population. D'aucuns, parmi les responsables politiques et administratifs de la région, semblent même dire que la répétition de ce genre d'opérations, en cas de besoin, permettrait d'éliminer la spéculation sur les prix des céréales. S'il est clair que ces opérations annulent les efforts des spéculateurs, il ne nous semble pas opportun de les utiliser comme 'outil' en vue d'éliminer ces derniers. Par contre, une action durable de sensibilisation et de formation à la gestion optimale des ressources (notamment par les banques de céréales, la formation à la gestion familiale, etc.) permettrait aux producteurs de ne pas céder à la tentation de l'argent facile et rapide juste après la récolte, comportement qui fait le jeu de la spéculation.

Enfin, à un niveau plus 'micro', il est considéré que l'opération a permis de réduire la période de soudure de +/- 15 jours (voir calcul précédent) pour les familles bénéficiaires. C'est évidemment peu par rapport à deux ou trois mois de difficulté, mais cela a apparemment permis de marquer la différence. La gestion des maigres ressources de la famille a ainsi pu en partie être optimisée.

### Genre

La problématique du genre n'a pas vraiment fait l'objet d'un traitement particulier. Elle a été prise en compte dans la préparation de l'opération : trois femmes ont ainsi été engagées dans l'équipe, avec un rôle d'animatrice. Leur présence a évidemment permis un meilleur contact avec les mères de familles et les femmes en général dans les villages. Du côté des bénéficiaires, l'implication des femmes a été relativement peu importante dans les comités, du moins en zone rurale. Toutefois, les femmes seules et les veuves sont traditionnellement dans une situation délicate, encore plus en période de soudure. La préparation des listes par des comités élus a permis de les prendre en compte, puisqu'elles ont été considérées comme prioritaires. L'opération n'a donc pas, sur le point précis de l'implication des femmes dans les décisions relatives à la vie locale, pas vraiment apporté de changement ; en revanche, elle a probablement permis de mieux bénéficier aux femmes marginalisées. L'opération annexe de vente dans les deux quartiers urbains de Zinder a vu un des deux comités de distribution dirigé par une femme, déjà fort impliquée dans la vie sociale et associative du quartier.

### Les opérations financées en deuxième phase

Enfin, l'utilisation du fonds de roulement pour des activités de développement durable cherche évidemment à avoir des impacts à plus long terme. Les impacts recherchés vont dans le sens d'une meilleure sécurité alimentaire, les activités devant se rapporter à cette problématique. Les impacts pourront être d'ordre technique, avec des techniques culturelles nouvelles, ou plus adaptées, une diversification des productions (aussi bien animales que végétales). Autres impacts possibles, ceux d'ordre économique, via des activités de type banque de céréales ou formation à une meilleure gestion des ressources de la famille. Enfin, ils pourront aussi se marquer sur un plan plus social : prise d'initiative, meilleur contrôle de son propre processus de développement et plus grande confiance dans ses capacités comme individu et comme communauté villageoise.

## **Viabilité**

Il est clair qu'une action d'urgence ne se caractérise généralement pas par la viabilité de ses résultats. Dans ce cas précis cependant, la constitution d'un fonds de roulement en vue de financer des actions de développement inscrit le projet dans une perspective de long terme.

### Viabilité politique

L'appui du gouvernement, plus particulièrement des pouvoirs publics locaux (préfecture et chefs de zone) et des services parastataux semble être assuré à AQUADEV, tant pour la suite des opérations du projet Niger XI que pour le projet de développement Niger VI. La méthodologie mise en place, assurant un rôle réel aux pouvoirs publics, sera probablement réutilisée pour d'autres opérations.

### Viabilité sociale et culturelle

L'approche utilisée cadre avec la culture locale dans le sens où elle a cherché à impliquer les acteurs aux différents niveaux. Par contre, elle a introduit une nouveauté en décidant de travailler avec des comités villageois élus par les villageois eux-mêmes. En agissant de la sorte, le projet a évité de passer par le biais des chefs coutumiers, qui géraient à discrétion les donations de nourriture des opérations antérieures. Leur opposition à cette opération était donc à craindre, et le cas s'est effectivement présenté en deux ou trois occasions : tentatives de s'approprier une partie du stock, de bénéficier du mil sans payer ou d'obtenir plus que la partie accordée. La population s'est par contre montrée enthousiaste par rapport à ces nouvelles modalités et assure qu'une plus grande équité a pu être atteinte dans la répartition.

Par ailleurs, les animateurs, lors des séances d'information, insistent sur le fait que des mécanismes de solidarité devaient se mettre en place afin d'appuyer les familles qui n'avaient pas les moyens d'acheter la quantité de mil à laquelle elles avaient droit. Quelques rares cas ont pu être repérés lors de la mission de terrain, mais dans l'ensemble, il apparaît que ce type de mécanisme ne s'est pas mis en place. Dans certains cas, toutefois, la solidarité a pris la forme de dons de mil après achat, procédé qui correspond mieux aux usages en cours dans les villages (et relevant de l'entretien des relations sociales de créances de services divers).

Les Comités villageois mis en place avaient un caractère temporaire et ont cessé leurs activités une fois l'opération terminée. Mais, dans quelques villages, ce mode d'organisation semble avoir fait des émules et le souhait de s'organiser pour d'autres opérations a été exprimé.

### Viabilité économique

En termes de viabilité, il est de première importance que les actions sur fonds de roulement soient économiquement viables. Ce critère est donc à prendre en compte pour la sélection des opérations à mettre en œuvre lors de la deuxième phase.

La constitution du fonds de roulement assure une viabilité économique importante à cette opération. Le fonds de roulement a bien été constitué, l'ensemble des produits de la vente de mil y étant affecté. Il permet en soi une plus grande viabilité des résultats obtenus. La reconstitution régulière du fonds de roulement dans le futur dépendra évidemment des modalités de gestion qui sont définies, mais également du type d'activités financées. S'il s'agit d'investissements économiques ne donnant pas lieu à remboursement, le fonds sera rapidement consommé ; par contre, si des activités de crédit sont mises en place, le fonds pourra être ré-alimenté. L'existence de structures de micro-finance appuyées par AQUADEV plaide évidemment pour ce deuxième choix, au moins partiellement.

## Conclusions et recommandations

Dans l'ensemble, l'opération Niger XI s'est bien déroulée : les résultats prévus ont été atteints et même, d'une certaine manière dépassés, puisque le nombre de villages touchés a été supérieur aux prévisions. Par contre, les bénéficiaires n'ont pu, faute de fonds suffisants, avoir accès à la quantité qui leur était allouée. A ce titre, lors d'opérations ultérieures, une extension de la durée de distribution, ou une distribution en deux ou trois fois permettrait sans doute aux familles les plus vulnérables de disposer d'une quantité plus importante de mil à prix réduit. La logistique d'une telle opération devrait évidemment être adaptée en conséquence. Le fonds de roulement a été constitué et permettra de financer des actions de développement durable. L'utilisation de ce fonds sera précisée dans le 'rapport annuel 2001 et proposition d'interventions 2002' du projet Niger VI.

L'opération a été mise en oeuvre avec rigueur et sérieux. La phase d'identification et de préparation a été particulièrement soignée. Sur le terrain, la distribution du mil a souffert d'un retard de livraison dû au fournisseur, mais les objectifs ont finalement été atteints. En termes de ressources, il apparaît qu'une telle opération doit absolument disposer de ses propres moyens logistiques afin de fonctionner de manière autonome, sans dépendre d'une autre entité, ou, dans ce cas précis, sans grever le fonctionnement d'un autre projet. Les budgets sont donc à adapter en conséquence (location de véhicules). En cas de répétition de l'opération, il conviendra à clôturer les comptes et les recouvrements dès la fin des activités.

Sur le plan des modalités et des procédures, il convient de saluer la coordination recherchée avec les différents acteurs présents sur place, notamment les pouvoirs publics mais également l'implication des bénéficiaires par le biais de la constitution de comités villageois chargés de la constitution des listes, de la collecte de l'argent et du contrôle de la vente. Cette méthodologie est unanimement appréciée et sera, selon les dires de certains hauts fonctionnaires, étendue aux autres acteurs en cas d'éventuelles nouvelles opérations similaires. L'outil SIG a été utilisé de manière efficace, l'expérience acquise sera capitalisée afin d'affiner l'utilisation de cet outil. Enfin, l'utilisation des fiches de vulnérabilité est positive, et permet d'inscrire l'action dans une dynamique nationale.

En termes d'impacts, c'est évidemment sur le plan des prix que celui-ci a été le plus fort : le mil était vendu à prix réduit, mais cela a également provoqué une baisse durable des prix sur le marché, permettant ainsi à toute la population de la zone d'avoir un accès plus facile aux aliments. Cela plaide en faveur de cette méthode. Les impacts seront renforcés et inscrits dans la durée via l'appui, grâce au fonds de roulement, à des actions durables permettant de diminuer la vulnérabilité des familles bénéficiaires. L'équipe veillera à mettre en place des projets viables, dont les résultats pourront être répétés et étendus. On se reportera au paragraphe correspondant pour le détail de ces actions.

## **Abréviations**

BEF	Franc belge
DGCI	Direction Générale de la Coopération Internationale
FAO	Food and Agriculture Organisation
FBS	Fonds Belge de Survie
FCFA	Franc CFA (Afrique de l'Ouest)
MARP	Méthode Accélérée de Recherche Participative
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPVN	Office des Produits Vivriers du Niger
SAP	Système d'Alerte Précoce
SIG	Système d'Information Géographique
VNU	Volontaire des Nations Unies

## Annexes

Annexe	1	Cartes de la zone d'intervention
Annexe	2	Rapport d'évaluation local
Annexe	3	Rapport d'activité final de l'opération de vente de vivres Niger XI
Annexe	4	Résumé du projet pour les animateurs
Annexe	5	Copie de la lettre de compromis des villages et listes des familles
Annexe	6	Copie de l'appel d'offres
Annexe	7	Copie du contrat fournisseur et du rapport de livraison
Annexe	8	Exemple de certificat de qualité de l'OPVN
Annexe	9	Détail de la comptabilité et commentaires
Annexe	10	Copies de documents de suivi (bons et reçus) des fonds et marchandises
Annexe	11	Termes de référence de l'évaluation
Annexe	12	Programme de la mission d'évaluation
Annexe	13	Liste des personnes rencontrées
Annexe	14	Liste des documents consultés

## **Annexe 1 : Cartes de la zone d'intervention**

**Annexe 2 Rapport d'évaluation local**

**Annexe 3 Rapport d'activité final de l'opération de vente de vivres Niger XI**

**Annexe 4 Résumé du projet pour les animateurs**

**Annexe 5 Copie de la lettre de compromis des villages et listes des familles**

**Annexe 6 Copie de l'appel d'offres**

**Annexe 7 Copie du contrat fournisseur et du rapport de livraison**

**Annexe 8 Exemple de certificat de qualité de l'OPVN**

**Annexe 9      9      Détail de la comptabilité et commentaires**

**Annexe 10 Copies de documents de suivi (bons et reçus) des fonds et marchandises**

**Annexe 11 Termes de référence de l'évaluation**

**Annexe 12 Programme de la mission d'évaluation**

## **Annexe 13 : Liste des personnes rencontrées**

### AQUADEV

Jean-Michel Monnet-Paquet      coordinateur à Zinder  
Pierre-Henri Dohogne            responsable du projet Niger XI  
Christophe Brismé                directeur des programmes à Bruxelles

### *Personnel du projet Niger XI*

Timbo Modibo Soumana          gérant  
Françoise Michel                animatrice  
Adamou Nassirou                superviseur  
Hassan Buji                        enquêteur, animateur  
Zabeirou Amadou                animateur  
Boubacar Moumouni              superviseur  
Idi Ibrahim                        secrétaire-superviseur

### *Personnel du projet Niger VI*

Habila Maman                    responsable financier  
Mamadou Mahama                animateur au Volet Elevage  
Ibrahim Lassan                  volet éducation  
Diallo Maimouna                technicien au volet agriculture-environnement  
Virginie Derrien                 assistance technique SIG  
Mayna Sarra                      Opérateur SIG (pour Ni XI aussi)

### Autres organisations

Clément Otavani                Vision Mondiale            administrateur, coordinateur de zone, évaluateur Ni XI  
?                                    Peace Corps                 Représentant à Zinder

### Fonction Publique et parastataux Niger

Alio Farka                        Préfet de Zinder  
Mahama Sani Kanta              Directeur du Département du Plan à Zinder  
Na Andy Manane                 Directeur adjoint du Département du Plan à Zinder  
El Hadj Nayoussa Issia        Maire de la ville de Zinder  
Rabou Ibrahim                 Directeur de l'OPVN  
Adamou                         analyste-magasinier à l'OPVN  
Chef de canton de GAFATI  
Chef de canton de KASSAMA  
Chef de poste de DAMAGARAM TAKAYA

### Bénéficiaires

Plus de 30 personnes (femmes et hommes, jeunes et anciens) dans 6 villages  
Maazou Mani                    responsable de l'opération à Sabon Gari, Zinder  
Mariam Abdulla                responsable de l'opération à Kara Kara, Zinder

### Fournisseur

El Hadj Ibrahim                associé  
M. Altiné                        associé

### SAP

Dominique Blariaux            assistante technique, Niamey

### DGCI

Théo Baert

#### **Annexe 14 : Liste des documents consultés**

Document de projet Niger XI

‘Amélioration de la fiche de vulnérabilité du SAP-Niger’, Rapport de mission, Jean-François Detry, Dominique Herault, juillet 2001, RESAL Niger

Rapport d’activités de l’équipe technique du projet Niger XI

Rapport d’évaluation de l’action par trois personnes externes (rapport rédigé par le gérant de l’action)

Documents de travail du projet (fiches de suivi-matière, comptabilité, fichiers SIG, etc.)

Plan d’Action 2001

Document de projet Niger VI